

LA PAIE ET LES DÉCLARATIONS ASSOCIÉES

NIVEAU 1

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ✓ Connaître les éléments entrant dans le calcul d'un bulletin de paie (légaux et contractuels).
- ✓ Etablir différents bulletins de paie.
- ✓ Traiter des situations particulières dans l'établissement du bulletin de paie.
- ✓ Connaître des différents organismes sociaux et leur rôle.
- ✓ Calculer la répartition des charges sociales sur les différents organismes.

PUBLIC

- Collaborateurs du service paie.

CONTENUS

Programme ci-dessous.

PRE REQUIS

VALIDATION DES ACQUIS

ATTESTATION DE STAGE

SUPPORTS ET MATERIEL

- ✓ Apports théoriques expérimentés à travers exercices et études de cas
- ✓ Situations concrètes, directement exploitables dans le milieu professionnel.
- ✓ Application bureautique sur le logiciel CIEL ou EBP PAIE.

MODALITES PRATIQUES

Durée : 6 Jours

Calendrier : Voir proposition

Coût : 1460 € HT / personne

Intervenants : spécialisés

Inscriptions :

AFPI ARTOIS DOUAISIS

ZAC DU BORD DES EAUX BP 29

62251 HENIN BEAUMONT CEDEX

Tél : 03 21 13 10 00 - Fax : 03 21 13 10 01

FILIERE

**TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
ET DE GESTION**

PROGRAMME DETAILLE

➤ PAIE ET DROIT SOCIAL :

- Multiplicité des sources du droit du travail et sa conséquence en paie
- Éléments constitutifs du contrat de travail et conclusion (période d'essai)
- Différents types de contrats
- Durée du travail : son incidence sur la rémunération

➤ BULLETIN DE PAIE ET ANNEXES

- Formes et mentions obligatoires
- Valeur juridique
- Documents annexes
- Établissement des différentes attestations

➤ DETERMINATION DU SALAIRE BRUT

- Limite au principe de liberté contractuelle
- Éléments constitutifs sur salaire (primes conventionnelles et contractuelles)
- Avantages en nature
 - Logement
 - Voiture de fonction
 - Avantages servis par le CE
 - NTIC
- Rémunération à l'heure (heures complémentaires et supplémentaires)
 - Incident (loi TEPA)
- Éléments soumis et non soumis
- Indemnités diverses :
 - Compensation de préavis
 - De congés payés
 - De licenciement
 - De départ en retraite
- calcul du salaire brut

➤ CHARGES SOCIALES

- Définition des bases de calcul des cotisations
- Notion de plafond, de tranches A ,B,C
- Règles de proratisation
 - Charges de Sécurité Sociale :
 - Différents plafonds
 - Charges patronales et salariales.
 - Ventilation
 - Taux et assiette
 - CSG/CRDS
 - Allègement Fillon
 - Modes de calcul (loi TEPA)
 - Autres charges :
 - ASSEDIC (cas particulier des mandataires sociaux)
 - Retraite complémentaire ARRCO et ARGIC (GMP/CET/APEC)

PROGRAMME DETAILLE

➤ CONSEQUENCE DE SUSPENSION DU CONTRAT

- Méthodes de calcul :
 - Jours payés
 - Jours ouvrables
- Congés payés :
 - calcul des droits
 - calcul de l'indemnité (éléments à prendre en compte, règle du 10ème maintien du salaire)
- Maladie-maternité :
 - Maintien (éventuel du salaire)
 - Calcul de L'IJSS
 - Subrogation
- Accidents du travail
- Jours fériés
- Grèves

➤ TRAITEMENT DE LA REMUNERATION :

- Détermination du brut fiscal, du net à payer
- Date et lieu de paiement
- Acomptes et avances
- Saisie arrêt :
 - Mode de calcul et incidences des personnes à charges.

➤ LES DECLARATIONS SOCIALES :

- Bordereau
 - Déclaration URSSAF
 - Déclaration ASSEDIC
 - Déclaration Retraite
 - DADS.....

LA PAIE ET LES DÉCLARATIONS ASSOCIÉES NIVEAU 2 : LES DÉCLARATIONS SOCIALES

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ✓ Maîtriser le traitement de la paie dans son intégralité.
- ✓ Être l'interface opérationnelle de l'entreprise avec les organismes sociaux (par exemple lors d'un contrôle URSSAF).

PUBLIC

- Collaborateurs du service Paie.

CONTENUS

Programme ci-dessous.

PRE REQUIS

VALIDATION DES ACQUIS

ATTESTATION DE STAGE

SUPPORTS ET MATERIEL

- ✓ Apports théoriques expérimentés à travers exercices et études de cas
- ✓ Situations concrètes, directement exploitables dans le milieu professionnel.

MODALITES PRATIQUES

Durée : à définir selon votre demande

Calendrier : nous consulter

Coût : sur devis

Intervenants : spécialisés

Inscriptions :

AFPI ARTOIS DOUAISIS

ZAC DU BORD DES EAUX BP 29

62251 HENIN BEAUMONT CEDEX

Tél : 03 21 13 10 00 - Fax : 03 21 13 10 01

FILIERE

**TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
ET DE GESTION**

PROGRAMME DETAILLE

➤ **RAPPEL DES TECHNIQUES DE BASES DE LA PAIE**

- ✓ Notions de soumis
- ✓ Différentes cotisations sociales :
 - URSSAF
 - ASSEDIC
 - Caisse de retraite et prévoyance

➤ **NOTIONS DES « BRUITS PARTICULIERS »**

- ✓ Limites d'exonération fiscales et sociales pour les cotisations retraite-prévoyance
- ✓ Salariés multi-employeurs

➤ **PAIES SPECIFIQUES**

- ✓ Chômage partiel
- ✓ Stagiaires

➤ **LA « DERNIERE PAIE »**

- ✓ Démission :
 - Préavis
 - Heures de recherche d'emploi
 - Primes à verser
- ✓ Licenciement individuel :
 - cause réelle et sérieuse
 - faute grave
 - faute lourde
- ✓ Départ en retraite :
 - Mise à la retraite
 - Départ volontaire
- ✓ Documents à remettre :
 - Certificat de travail
 - « Reçu pour solde de tout compte »
 - Attestation ASSEDIC